



Le magazine



TRANSITION EN ACTIONS

**Le photovoltaïque
à la ferme**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Accueil de jour,
l'Ehpad à mi-temps**

DOSSIER

**PAT, le bon plan
pour bien manger**

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



Le projet de territoire 2021-2026 de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné porte l'engagement de la collectivité à **réussir la transition écologique et énergétique**, et faire du Val d'Ille-Aubigné **un territoire durable à vivre pour tous**. La dynamique fixée sur cet objectif invite les communes et les acteurs du territoire à s'impliquer et à se fédérer dans l'action dans une démarche participative élargie.

Dans ce magazine de Printemps nous souhaitons vous faire découvrir et partager l'implication citoyenne sur notre territoire. **La carte des transitions** permet de visualiser quelques-unes des nombreuses initiatives en action et de montrer une large implication citoyenne dans des domaines variés tels que l'alimentation et l'agriculture, l'écoconstruction, l'énergie, la réduction des déchets, les mobilités durables, la mobilisation citoyenne, l'eau, la biodiversité ...

En dossier de ce magazine il vous est présenté le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, labellisé par l'Etat fin 2021 au titre du Plan de Relance. L'objectif est de favoriser la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation, en préservant l'environnement, et en soutenant

notamment les circuits courts des produits locaux pour rapprocher producteurs et consommateurs, avec un meilleur bilan carbone. C'est un programme d'actions ambitieux sur trois ans.

A noter également au titre des actions en transition et d'implication des acteurs locaux, la production d'énergie photovoltaïque à la ferme, ou encore les changements de pratiques de mobilités, par du covoiturage de proximité, de l'usage de voitures en autopartage, et le lancement du guichet itinérant des mobilités Tenmod, pour lequel le Val d'Ille-Aubigné est lauréat d'un appel à projet de l'ADEME sur les mobilités durables, solidaires et innovantes.

Toutes ces initiatives montrent la capacité des différents acteurs du territoire à s'impliquer pour traduire de manière concrète les objectifs de transition en actions et faire du Val d'Ille-Aubigné un territoire durable à vivre pour tous.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse



Le réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné est lancé ! Vous pouvez désormais accéder à plus de 130 000 documents réservés en ligne grâce au nouveau portail internet <https://lesmediatheques.valdille-aubigne.fr/>. Abonnez-vous gratuitement et réservez en un clic dans l'une des 18 bibliothèques du territoire.

VALORISER
ill
PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. **Mise en page :** Yves Bigot. **Rédaction :** Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli.
Crédit photos : Yves Bigot, Simon Bourcier, Mairie de Melesse, Laurène Calvez, Guy Castel, Joseph Villiermet, OCUS, Redon Agglomération, Adobe Stock - **Impression :** TPI - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC. **Tirage :** 16 500 exemplaires.
ISSN : 2553-4025 - **Dépôt légal :** Mars 2022.





Prairie avant travaux



Prairie après travaux

ENVIRONNEMENT

Restauration de la prairie humide de la Bijouterie

Située à proximité de la base nautique de l'étang de Boulet à Feins, la prairie humide de la Bijouterie a bénéficié en décembre 2021 de travaux de restauration sur la moitié de sa surface, soit 4 000m².

Cette intervention avait pour objectif de favoriser le retour d'une végétation herbacée qui tendait à disparaître avec l'abandon du pâturage et de la fauche. Les travaux ont consisté à broyer puis

exporter la végétation ligneuse et semi-ligneuse composée principalement de saules, d'ajoncs et de ronces. Les souches des saules ont été rognées pour limiter leurs reprises au printemps prochain. Ces travaux seront complétés à l'automne par un second broyage pour contenir le développement des végétaux ligneux. À terme, une gestion par la fauche et le pâturage sera mise en place pour maintenir une végétation herbacée caractéristique des prairies humides. L'autre moitié de la parcelle sera laissée en

libre évolution afin de permettre le développement d'un boisement humide favorisant l'installation d'un cortège d'animaux et de plantes inféodés à ce type de milieu. Intégrée au site Natura 2000 des étangs du canal d'Ille-et-Rance, la prairie de la Bijouterie a pu bénéficier d'un contrat Natura 2000 financé par le FEADER, l'État et la Communauté de communes, pour la réalisation des travaux de restauration.

► + d'infos : 02 99 69 86 03 ; thomas.pelerin@valdille-aubigne.fr

La carte des transitions

Dans le cadre de l'appel à projets Mobilisation citoyenne de l'ADEME et de la Région Bretagne, le Val d'Ille-Aubigné élabore une nouvelle cartographie des acteurs locaux qui œuvrent pour la transition écologique. Plus de 250 initiatives ont été identifiées à ce jour à l'issue d'un recensement minutieux réalisé avec les élus communaux. En attendant une carte numérique

exhaustive, une sélection d'une soixantaine d'initiatives figure déjà sur cette carte illustrée du territoire. Au menu : l'alimentation et l'agriculture, l'écoconstruction, l'énergie, la réduction des déchets, les mobilités durables, la mobilisation citoyenne, l'eau, la biodiversité... Cette carte foisonnante n'est qu'un début : ça bouge partout sur le territoire !



Cette carte a été réalisée dans le cadre de l'appel à projets Mobilisation Citoyenne de l'ADEME et de la Région Bretagne.



LES OISEAUX

La Fauvette grisette (Sylvia communis)

Signes distinctifs : la Fauvette grisette se reconnaît à sa tête grisâtre, son ventre beige/rose, ses ailes rousses et noires.

Taille : 14 cm.

Milieu : cette espèce farouche s'observe dans les friches et se cache régulièrement dans les ronciers denses.

Observation : l'espèce n'est présente qu'au printemps et en été. Insectivore, elle ne pourrait pas vivre en Europe durant l'hiver. La Fauvette grisette est visible dès la mi-avril après avoir parcouru un long voyage en traversant le Sahara.

MOBILITÉ

Lancement du guichet itinérant des mobilités **Tenmod**

Le Val d'Ille-Aubigné est lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME sur les mobilités durables, solidaires et innovantes. Soutenu pendant trois ans, le projet TENMOD consiste à créer un guichet itinérant des mobilités à destination de tous les habitants du territoire.

Sous la forme d'un camion-atelier, ce guichet a été imaginé comme un lieu d'animations, de sensibilisation et d'information sur les mobilités et la porte d'entrée d'accompagnement individuel pour certains publics. Ce guichet itinérant proposera également une prestation de réparation de cycles. En complément du siège de la Communauté de communes à Montreuil-le-Gast, trois points contact vont être créés à Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné et Sens-de-Bretagne pour assurer la maintenance et la distribution des VAE en location longue durée. Si le contexte sanitaire le permet, les premières permanences du guichet débiteront au printemps.

► + d'infos : www.valdille-aubigne.fr/tenmod



Un **nouvel élu** au bureau communautaire

M. Yannick Larivière-Gillet, maire de Saint-Gondran a été élu conseiller délégué aux Solidarités.



Covoitureurs, ils témoignent

« Catherine a pris contact avec moi, nous avons pu définir des jours communs pour covoiturer. On vient juste de commencer. Le lundi, je dois récupérer mon fils. Le mercredi, elle ne travaille pas l'après-midi. Donc on covoiture trois fois par semaine selon les besoins de chacun. On s'envoie un message la veille pour savoir ce qui est prévu.

Dans notre village, il y a un arrêt de bus avec un parking à côté de l'école. C'est là qu'on se donne rendez-vous. Nos deux sociétés sont situées l'une à côté de l'autre. On avait déjà covoituré avec Catherine. Le

défi a permis à Catherine de se relancer dans la recherche d'un covoitureur car il n'y a pas forcément d'infrastructure au sein de notre commune pour mettre en place le covoiturage. Ainsi, on a pu refaire du lien et tant que ça fonctionne, on continue ! »

Vous souhaitez covoiturer ? Vous pouvez vous inscrire sur la plateforme OuestGo en tant que covoitureur régulier ou covoitureur solidaire pour rendre service ponctuellement et partager vos trajets.

► Site web : ouestgo.fr



Des véhicules en **autopartage**

Trois véhicules électriques sont proposés à la location dans les communes de Sens-de-Bretagne, Vignoc et Langouët. Accessible 7j/7 de 6h30 à 22h, ce service est proposé à tout habitant du Val d'Ille-Aubigné au tarif de 5 € / demi-journée ou 8 € / jour. Le badge d'ouverture du véhicule est à récupérer en mairie. L'application mobile « VIA Autopartage » permet également d'effectuer une

réservation, d'accéder au service. Les véhicules sont stationnés en centre-bourg. Ils doivent être ramenés à leur station de départ et rebranchés à chaque fin d'utilisation. L'utilisateur paie en fonction de la durée de réservation.

► Inscription sur <https://ccvia.e-colibri.eu/> après vérification des pièces justificatives.

Le sentier des Melessiens et le chemin de la biodiversité

Retrouvez à chaque numéro une nouvelle idée de balade sur l'un des 32 sentiers de randonnée du Val d'Ille-Aubigné parmi les 288 km d'itinéraires balisés, accessibles à pied, à vélo et à cheval.

- Lieu : Melesse
- Départ : 5 rue de Montreuil à Melesse (parking covoiturage)
- Distance : 8,5 km + 8 km pour le chemin de la biodiversité
- Durée : 4 h environ pour les deux sentiers
- Dénivelé : 115 D+
- Balilage : balilage FFR jaune pour le sentier des Melessiens (n°4) et balilage vert pour le chemin de la biodiversité.

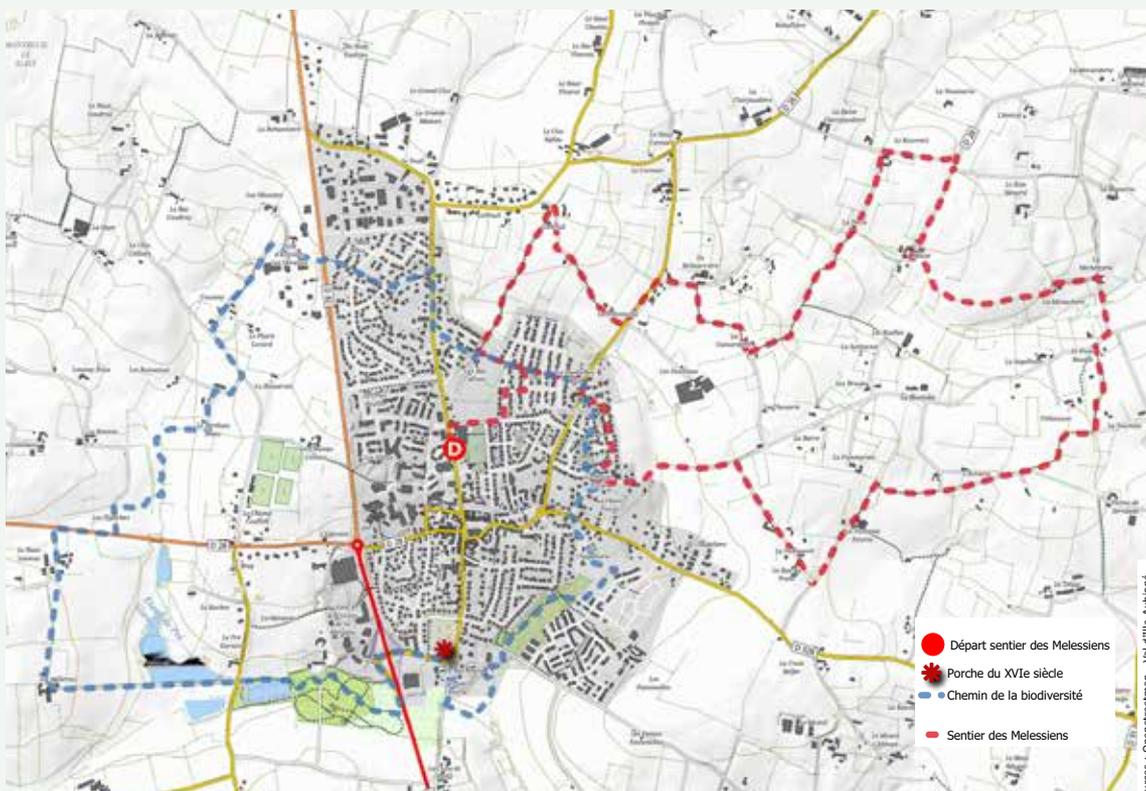
Aux abords du sentier des Melessiens (rouge), vous aurez le plaisir de côtoyer de belles bâtisses en terre, en bauge ou en torchis, techniques de construction typiques du bassin rennais, surtout entre 1860 et 1925.

Peu encline à l'extraction de matériaux de construction usuels, la nature du sous-sol favorise l'utilisation de l'argile mélangée à un liant végétal (paille de blé, ajonc ou bruyère) pour édifier ces singulières maures. Les murs ocre reposent sur un muret en pierre appelé « solin » qui les isole de l'humidité du sol. A l'époque, la richesse du propriétaire pouvait s'évaluer à l'épaisseur de cet onéreux soubassement. Quelques fours à pain, construits sur le même principe, rappellent la consommation de cette nourriture de base dans nos campagnes.

Pour compléter le sentier des Melessiens, parcourez le chemin de la biodiversité (bleu), une boucle de randonnée jalonnée de panneaux pédagogiques, élaborés à partir de l'atlas de la biodiversité communale. Faites un détour par le porche Renaissance (début du XVI^e siècle), récemment rénové. Cet élégant porche précédait autrefois la porte méridionale de l'église de Melesse. Il servait de lieu de réunion pour le règlement des affaires de la paroisse. Sauvé



de la démolition en 1885 lors de l'édification de l'église actuelle, il fut transféré aux Alleux, à l'entrée de la chapelle de Lorette construite pour le service de l'hospice qui deviendra la maison de retraite. Consciente de la valeur patrimoniale du porche, la commune en a fait l'acquisition en 2018 afin d'assurer sa sauvegarde. Après sa restauration dans les règles de l'art, le porche a été réimplanté à la limite de l'ancien et du nouveau cimetière. Vous admirerez les sablières finement sculptées, ornées de quadrupèdes, d'oiseaux ou de personnages. Des rinceaux de feuillage courent le long des entrants en croix sculptés d'engoulants.ANGES, courtisanes, joueur de flûte s'appuient sur des colonnes portant une toiture pyramidale et dont la charpente possède une voute de seize côtés.



Fiche détaillée du circuit sur www.valdille-aubigne.fr

CULTURE

OCUS pose son chapiteau volant

Du 4 au 31 mai, la compagnie OCUS déploie son chapiteau et ses pénates au Domaine de Boulet. Au programme : spectacles, visites scolaires, soirées impromptues... Et au cœur de l'aventure une création collective participative, "L'étang de Babel". Si vous souhaitez participer à cette création collective réunissant une centaine d'artistes professionnels et amateurs, inscrivez-vous à un atelier pour chanter, dessiner, danser, jouer la comédie ou d'un instrument. Chaque groupe créera une scène qui sera intégrée au spectacle final.

► + d'infos : 02 99 69 21 78 ; www.compagnie-ocus.com
contact@compagnie-ocus.com



TOURISME

Les activités reprennent au Domaine de Boulet

Après la pause hivernale, le Domaine de Boulet réouvre. Formidable écrin de nature au bord d'un vaste plan d'eau, ce site incontournable du territoire vous propose un large panel d'activités et d'hébergements.

Le centre nautique propose des cours à l'année avec la possibilité de pratiquer le catamaran, le dériveur et des activités de pleine nature, le mercredi et le samedi. Reprise des cours les 9/12 mars.

Pendant les vacances de Pâques (9-24 avril), des stages de voile sont organisés sous forme de cinq séances du lundi au vendredi. L'accueil en journée complète est possible à partir de six ans.

Le camping ★★★ ouvrira ses portes le samedi 2 avril jusqu'au 31 octobre 2022. L'espace bar (boissons non alcoolisées, glaces, confiseries) vous accueillera du lundi au vendredi de 10h à 18h et les week-ends à partir du 7 mai de 14h à 18h.

► **Renseignements, tarifs et inscriptions,** tél. : 02 99 69 70 69 / contact@domaine-de-boulet.fr



ÉNERGIE



Achat groupé d'énergie verte : les tarifs en hausse

En 2019, lors d'une campagne d'achat groupé, la société Wikipower avait retenu l'offre du fournisseur Méga-énergie à laquelle plus de 500 foyers du Val d'Ille-Aubigné ont depuis souscrit.

En décembre 2021, Méga-énergie a annoncé la révision de ses tarifs à la hausse, en particulier de l'abonnement et du prix / kWh. Plusieurs raisons sont invoquées : la reprise économique mondiale, les tensions géopolitiques, les réacteurs nucléaires à l'arrêt... Aussi, le Val d'Ille-Aubigné conseille à l'ensemble des personnes concernées de se renseigner auprès de leur fournisseur sur les nouvelles conditions et tarifications de leur contrat, moins avantageuses.



Visite d'une école à la ferme Le P'tit Gallo dans le cadre du programme "de la ferme à l'école"

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PAT, le bon plan pour bien manger

Le Val d'Ille-Aubigné engage un projet alimentaire territorial (PAT) pour promouvoir une alimentation durable, locale et de qualité. Au menu ? Du foncier, des formations et des défis citoyens.

En mars 2020, la crise sanitaire du coronavirus a remis sur la table la question de la souveraineté alimentaire. Faire les courses à côté de chez soi ? Faire confiance aux agriculteurs de son village ? Refuser les pesticides, le plastique pour préserver notre santé, la planète ? Le bio et la vente directe ont marqué des points. Pour bien faire les choses en mobilisant le maximum d'énergies, un peu partout en France, des collectivités locales montent des projets alimentaires territoriaux (PAT). Objectif ? Favoriser la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation en soutenant notamment l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

C'est au tour du Val d'Ille-Aubigné de passer à la vitesse supérieure. Fin 2021, au titre du plan France Relance, l'Etat a validé le projet alimentaire territorial de la Communauté de communes, constitué de 28 actions orientées vers le foncier et l'alimentation. Le cofinancement de l'Etat (473 000 €) couvrira 50 % de l'enveloppe globale du programme, estimée à 965 000 € sur trois ans.

Des enjeux multiples

Inspiré d'un premier plan bio, occulté par la crise sanitaire, le plan alimentaire territorial du Val d'Ille-Aubigné formalise un plan d'actions très concrètes, mis en forme sur la base d'un diagnostic partagé avec les acteurs locaux - communes, agriculteurs, producteurs, entreprises et associations.

Les enjeux sont multiples. « Il s'agit à la fois de maintenir l'activité agricole, de préserver l'environnement, d'atténuer les effets du

changement climatique et de protéger la santé publique », résume Maxime Lefort, en charge du PAT au Val d'Ille-Aubigné. Développer l'éducation alimentaire, les relations sociales de proximité sont un autre enjeu.

La Communauté de communes pilotera certaines démarches directement. Elle confiera la réalisation d'autres actions à des partenaires, en particulier la Chambre d'Agriculture et le groupement Agrobio 35, en co-finançant leurs projets répondant aux objectifs du PAT.

Protéger les terres agricoles

Avec 70 % de surface agricole, plus de 400 exploitations en activité, une trentaine de points de vente à la ferme et déjà quelques cantines 100 % bio, le territoire ne part pas d'une feuille blanche.

Le Val d'Ille-Aubigné mène déjà une politique active pour faciliter l'installation en agriculture biologique, l'échange parcellaire. Une veille foncière avec la Safer permet à la collectivité de tout mettre



Accompagnement des agriculteurs sur les projets d'échanges parcellaires



Le défi Famille à alimentation positive avec Agrobio35 permet d'apprendre à augmenter sa consommation de produits bio locaux sans augmenter son budget.

en œuvre pour le maintien des terres agricoles (négociation, préemption...). Le PAT mobilise des crédits importants pour la préservation du foncier agricole.

D'ici cinq ans, un tiers des exploitants agricoles du Val d'Ille-Aubigné partiront en retraite. « *Il faut donc aussi faciliter la transmission, rassurer les agriculteurs sur les débouchés, la faisabilité technico-économique de l'agriculture, si possible durable* », analyse Maxime Lefort. Ainsi, le PAT prévoit le financement de diagnostics d'exploitation amorçant le changement de système, la conversion aux labels de qualité. Il pose aussi les bases d'une solution logistique originale qui mutualiserait les livraisons auprès des professionnels de l'alimentation. « *Si un projet émerge pour monter un outil collectif de transformation ou de stockage, type conserverie ou abattoir de volailles bio, nous l'étudierons* ».



PAROLE D'ÉLU

Frédéric Bougeot, vice-président à l'environnement, l'agriculture et l'alimentation

Un projet alimentaire territorial (PAT), à quoi ça sert ?

Le PAT est un plan d'actions destiné à encourager la relocalisation de notre alimentation en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans la restauration collective, en particulier les cantines. C'est une démarche qui permet de rassembler les producteurs, les consommateurs,

les distributeurs et les collectivités locales afin de développer une agriculture durable, une alimentation locale de qualité. Avec des débouchés de proximité, des produits sains et un meilleur bilan carbone.

Avec ce PAT ambitieux, nous ouvrons une phase d'investissement majeur de trois ans. C'est une impulsion forte, en sachant que changer les façons de produire, de consommer prend du temps.

Nous serons particulièrement attentifs à la maîtrise du foncier afin de faciliter l'installation / transmission des exploitations - si possible en bio - grâce à une veille foncière active et aux échanges parcellaires par exemple. La restauration scolaire aura un rôle important à jouer pour mettre au menu les producteurs locaux, sans oublier la sensibilisation des citoyens.

Sensibiliser les acteurs

Parmi les leviers de transition, l'enseignement agricole joue un rôle fondamental. En lien avec Agrobio 35, le Val d'Ille-Aubigné souhaite mettre en place une formation annuelle « agriculture bio » dans les lycées agricoles du Rheu, de Saint-Aubin-du-Cormier, de La lande du Breuil et des Maisons familiales rurales (MFR).

Autre moteur de changement : la cantine. Des formations ciblées seront proposées aux cuisiniers et aux gestionnaires de la restauration collective ainsi qu'aux élus en charge des affaires scolaires. Au menu ? L'approvisionnement en denrées durables, le gaspillage alimentaire, la cuisine végétale... Pour bien comprendre les enjeux de la loi Egalim, synonyme de débouchés importants pour l'agriculture locale.

Toujours dans les écoles, des animations sont prévues pour sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire, au goût, au zéro déchets...

Mobiliser les citoyens

C'est l'une des clés de la réussite du PAT. Outre l'organisation d'ateliers « Alimentation et agriculture bio », le Val d'Ille-Aubigné prépare l'organisation de "défis à alimentation positive". Pendant six mois, cinq équipes d'une dizaine de foyers volontaires se regrouperont pour tenter d'augmenter leur consommation de produits bio locaux sans dépenser plus - et en se faisant plaisir !

Pour y parvenir, les familles seront coachées. Au programme : visites de ferme, échanges avec un diététicien, cours de cuisine, jardinage, conseils anti-gaspi... « *Cet accompagnement permet de lever les freins, les idées reçues, explique Maxime Lefort. Au-delà de ses résultats directs, le défi à alimentation positive a valeur d'exemple forte pour communiquer sur les changements de comportement alimentaire* ». Le premier défi sera lancé en septembre. Un second round est prévu en 2023. Êtes-vous prêt à relever le pari ?

► + d'infos :

- **Pour le foncier :** Chrystelle Ménard : chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr ; tél. : 06 62 27 31 30.
- **Pour l'alimentation :** Maxime Lefort : maxime.lefort@valdille-aubigne.fr ; tél. : 06 42 83 38 47.

Témoignages



David Duguépéroux Producteur de glaces fermières bio, Gahard

« Quand on est agriculteur, c'est rassurant de savoir qu'un territoire réfléchit à la façon dont il veut nourrir ses habitants. C'est la perspective de valoriser de nouvelles filières, d'ouvrir de nouveaux débouchés... Mais l'accompagnement est indispensable. Certains aimeraient passer en bio mais ne peuvent pas, à cause du morcellement de leurs parcelles par exemple. Pour être efficace, j'aimerais que le PAT finance en priorité des diagnostics individuels dans les exploitations. Ces diagnostics sont onéreux. Mais ils sont essentiels car chaque ferme fonctionne différemment. Il n'y a pas de recette toute faite pour évoluer vers un système herbager, le bio, l'autonomie en énergie ou en protéine.

Il faut faire vite car l'envolée des prix des engrais, de l'alimentation animale fragilise l'agriculture conventionnelle. Et quand les conditions économiques ne sont pas réunies, la transmission des exploitations devient très compliquée ».



Eric Dondel Eleveur de porcs, Melesse

« Un jeune couple s'est installé à côté de chez nous dans une longère avec un terrain d'un hectare, enclavé dans nos parcelles, difficile d'accès. Nos voisins ne souhaitaient pas acquérir le terrain en question. La Communauté de communes a fait jouer son droit de préemption via la Safer. On nous a sollicités pour présenter notre candidature. Nous l'avons achetée pour y mettre en culture de la luzerne. Une coopérative de Domagné se chargera de la déshydrater, de la transformer en granulés pour l'alimentation bovine car son usage dans la nourriture porcine n'est pas encore aboutie.

Cette plante fourragère est un complément d'alimentation riche en protéines. Sa culture nécessite très peu de chimie. Son utilisation locale est un pas supplémentaire vers l'autonomie en protéines des exploitations ».



Sandrine Porée accueille tous les jours des personnes âgées au sein de l'Aubinage.

ILS FONT LE TERRITOIRE

Accueil de jour, l'Ehpad à mi-temps

À Saint-Aubin-d'Aubigné, l'Aubinage accueille tous les jours des personnes âgées extérieures à l'établissement. Pour rompre l'isolement et bien vivre le maintien à domicile.

Bon pied, bon œil, André descend de la camionnette en sifflotant. Suivent Chantal, Jocelyne, Denise, Michèle et Rolande. La petite troupe s'engouffre tranquillement dans l'Ehpad. Direction la salle d'activités où les attendent le café, les biscuits, *Ouest-France* et Sandrine Porée, animatrice tout sourire.

Ce matin, les pensionnaires de l'accueil de jour vont commencer par faire travailler leurs neurones avec l'adaptation d'un jeu TV bien connu, projeté sur écran géant. « *Voyelle, consonne, consonne...* ».

Faire des choses

Tous les matins, la scène se répète avec des protagonistes différents, véhiculés par la navette de l'Aubinage venue les chercher à domicile. Un groupe de six personnes prend ses quartiers à l'Ehpad, mange au restaurant

et participe à des activités variées, souvent avec les résidents permanents de l'établissement. Une quinzaine de personnes âgées se relaient à tour de rôle du lundi au vendredi, entre 10h et 17h. « *J'aime l'ambiance, la gentillesse, glisse André. Ça me change les idées. Quand je suis chez moi, je rumine trop* ». Jocelyne confirme. « *Je viens ici pour voir du monde. J'aime beaucoup les travaux manuels, les mandalas et le karaoké* ». Payante, la prise en charge (17€ / jour) peut être couverte par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Voir du monde

Solution de répit pour les aidants, l'accueil de jour permet aux personnes âgées de maintenir un certain niveau d'autonomie grâce à des activités adaptées. « *Il permet aux proches de souffler une journée, aux personnes âgées de faire des rencontres, de stimuler leurs capacités cognitives* », complète Gwendoline Le Calvez, la psychologue. L'objectif reste le maintien à domicile. « *Mais l'accueil de jour aide forcément à préparer son entrée en établissement, à dédramatiser, poursuit l'animatrice. Quand on connaît les lieux, on a moins peur* ».

L'accueil de jour a prouvé tout son intérêt lors des confinements... lorsqu'il a fermé du jour au lendemain ! « *Les personnes âgées étaient déboussolées, leurs proches en détresse. Beaucoup de situations individuelles se sont dégradées quand le lien s'est rompu* ».

Être ensemble

Dans la pièce cocon réservée à l'accueil de jour, six fauteuils relax se prêtent au temps calme après le déjeuner. Un poste de radio est là pour faire chanter. Les ateliers mémoire marchent fort. Aux murs sont punaisées des photos de la dernière sortie organisée pour manger une crêpe à la mer, à Hirel. « *Parfois, on va juste boire un café au bar. On se plie au rythme du groupe, sans charger le programme. Des choses simples suffisent pour être heureux. Etre là et parler à son voisin par exemple* ».

À l'Aubinage, l'accueil de jour est intégré à un établissement à taille humaine, fréquentée par 32 résidents seulement dont deux centenaires.



Le photovoltaïque à la ferme

Au sol ou en toiture, les agriculteurs s'équipent en panneaux photovoltaïques pour gagner en autonomie, réduire leur facture énergétique mais aussi prendre soin de l'environnement.

Saint-Aubin-d'Aubigné EURL des Bas-Courtils

Sébastien Moreau élève des lapins hors-sol. Il commercialise 6 000 bêtes toutes les trois semaines, nourries à partir de 18 ha de cultures céréalières.

En février 2021, l'éleveur a investi dans un tracker solaire (117 m²). Au sol, les panneaux suivent la course du soleil toute la journée. Les cellules photovoltaïques tirent ainsi profit au maximum de l'énergie solaire. L'agriculteur a choisi « *le grand modèle* » d'une puissance de 28 kWc. L'électricité produite est autoconsommée en temps réel dans les bâtiments d'élevage. « *L'été, la facture est réduite de moitié. Je peux économiser plus de 600 € par mois* ». Sébastien Moreau a acquis l'équipement sans subvention pour un montant de 48 000 €. « *J'avais réalisé une première étude il y a quatre ans. Entre temps, les technologies ont évolué. Pour le même prix, la même surface de panneaux, je produis +50 % d'électricité aujourd'hui* ». La hausse



Sébastien Moreau a investi dans un tracker solaire

du prix l'électricité rogne le retour sur investissement escompté « *mais c'est déjà mieux que rien* ».

L'éleveur suit les courbes de production et de consommation sur Internet. En cas de dysfonctionnement, l'installateur peut prendre la main à distance. L'exploitant étudie désormais l'opportunité de s'équiper en batteries de stockage.

Vignoc Gaec du Pront

Sur la toiture du bâtiment neuf de son exploitation porcine de 200 truies, Sébastien

Homo a fait poser une centrale photovoltaïque en autoconsommation, en cours de raccordement. Avec 180 m² de panneaux, l'installation de 33 kWc couvrira presque 1/3 des besoins électriques de la ferme en ventilation, alimentation et éclairage. « *J'avais envie de participer à la transition à ma façon, tout en assurant la viabilité économique de notre système, en anticipant l'envolée des prix de l'énergie* ».

Le retour sur investissement du projet, fixé à 27 000 € mais subventionné par la Région Bretagne, est évalué à six ans.

Sébastien Homo s'est décidé après avoir sollicité le diagnostic autoconsommation du Val d'Ille-Aubigné, proposé gratuitement aux agriculteurs et réalisé par la Chambre d'agriculture. « *En attendant de se lancer, je conseille à tous les agriculteurs qui ont un projet d'extension de prévoir un pan de toiture photovoltaïque dans le permis de construire. Ce sera du temps administratif de gagné* ».

Après les travaux de rénovation de ses bâtiments, Sébastien Homo étudie plusieurs pistes pour chauffer son exploitation autrement et gagner encore en autonomie.



Sébastien Homo s'est équipé de panneaux photovoltaïques



Brice Lebernicheux et Amélie Legrand de l'entreprise Les Guedins

ILS FONT L'ÉCO Les Guedins, fous de *tiny house*

Établie dans un moulin à Vieux-Vy-sur-Couesnon, la jeune entreprise artisanale fabrique des micromaisons écoresponsables, inspirées par nos envies de nature, d'insolite et de simplicité.

Pas tout à fait une maison, pas vraiment une caravane ni une roulotte ou une cabane. Ecologique, mobile, minimaliste mais tout confort, la *tiny house* ne rentre pas dans les cases habituelles de l'architecture. Elle se prête à toutes les envies de rêverie, de liberté et de créativité. C'est bien ce qui a séduit Brice Lebernicheux et sa compagne, Amélie Legrand, associés à un couple d'amis. « *On voulait chacun la nôtre. On prenait tellement de plaisir à les imaginer que nous avons décidé d'en faire notre métier* ». L'entreprise a déposé ses statuts en août 2021.

20 m² de nid douillet

La toute première tiny à ossature bois campe devant le moulin, presque achevée. Elle servira de maison témoin, d'accueil clientèle et de bureau d'études. Sur

catalogue, les Guedins ont imaginé plusieurs modèles, adaptés aux loisirs, au télétravail, à des familles à géométrie variable, plus moins hautes et plus moins larges jusqu'à 7m20 de long.

L'entreprise propose ses habitations clé en main à partir de 60 000 € pour 15 à 20 m² de surface habitable - un peu plus cher avec les panneaux solaires et le récupérateur d'eau de pluie. « *Nous employons au maximum des bois non traités, des isolants naturels. La tiny est équipée avec des toilettes sèches* ». Mezzanine, lit en filet, bureau escamotable... « *Tout est conçu sur mesure, optimisé de manière astucieuse pour coller aux besoins de ses occupants* ». Aussi petite soit-elle, chaque tiny est un condensé de savoir-faire imbriqués au centimètre près. Ingénieur en aéronautique et domoticien, Brice gère les plans, l'électricité et le photovoltaïque tandis que Sébastien s'occupe de la charpente et de la couverture. À Amélie la menuiserie, à Christelle la couture.

Nature et urbanisme

La crise sanitaire a nourri les désirs

d'évasion, loin de la ville. Comme le van aménagé, la *tiny house* est à la mode. Mais les Guedins ne croulent pas encore sous les commandes. Pour bien faire les choses, l'entreprise ne souhaite pas mettre en chantier plus de deux habitations simultanément. Ceux qui veulent en faire leur habitation principale décroissante ne sont pas les plus nombreux. « *On nous contacte davantage pour en faire un studio de jardin ou un hébergement touristique insolite* ».

Forcément, le plan local d'urbanisme encadre les rêves de nature sauvage. « *Sur un terrain constructible viabilisé, sous réserve de déclaration de travaux, ça ne pose pas de difficulté. En zone naturelle, même si la tiny est un habitat léger mobile sans fondations en dur, c'est plus compliqué, notamment en raison des règles d'assainissement* ». Prévoyants, les Guedins livrent leurs micromaisons avec ou sans remorque. La commande validée, comptez six mois avant la remise des clés du paradis.

► + infos : www.guedin-tinyhouse.com

Le pass commerce artisanat : comment ça marche ?

Le Val d'Ille Aubigné et la Région Bretagne s'associent depuis 2019 pour aider les commerçants et artisans du territoire à financer leurs travaux immobiliers, leurs achats d'équipements ou de prestations numériques.

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut répondre aux critères suivants :

- Sept salariés maximum en CDI - équivalent temps plein (hors gérant/président)
- Chiffre d'affaires ≤ 1 000 000 € HT.

La subvention de 7 500 € maximum couvre :

- 30 % des investissements éligibles plafonnés à 25 000 € HT dans le cadre du PCA socle :
- 50% des investissements éligibles plafonnés à 15 000 € HT pour le PCA numérique.

Depuis mars 2021, chaque demande de subvention doit faire l'objet d'un rendez-vous avec un technicien de l'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes (ALEC) afin d'accompagner les entreprises dans la transition écologique. Les entreprises bénéficient alors de conseils à la rénovation énergétique et d'un accompagnement dans leur choix d'équipements.

En 2021, l'Alec a conseillé une vingtaine d'entreprises dans le cadre de leur dossier Pass commerce et artisanat dont Sylvie Ryckaert, boulangère à Montreuil-le-Gast, pour des travaux réalisés dans son commerce et l'habitation à l'étage.

« Les conseillers ont été très à l'écoute. Grâce aux aides nous avons pu rénover toute la boutique, notamment la porte d'entrée accessible aux personnes handicapées, et la mettre aux normes de sécurité incendie. Avec le four ventilé, nous gagnons en rapidité et nous économisons pour la cuisson du pain. Dans le logement, nous avons pu aménager un espace confortable et faire des économies d'énergie ».



Entreprise au féminin Bretagne

Depuis 2019, le Val d'Ille-Aubigné soutient l'association Entreprendre au féminin Bretagne. Organisme de formation et d'accompagnement dédié à l'entrepreneuriat féminin, l'association sécurise les parcours professionnels des femmes, en développant leurs compétences et leurs réseaux. L'association compte aujourd'hui 21 adhérentes, évoluant dans des domaines d'activité variés : numérique, bien-être, artisanat, animation, sanitaire et social, etc. L'an dernier, l'association a organisé 163 événements accessibles en ligne sur l'ensemble du département.

► + infos : <https://eafb.fr/>

Initiative Rennes

Initiative Rennes est l'un des opérateurs du dispositif Pass Création de la Région Bretagne, soutenu par le Val d'Ille-Aubigné.

Sous la forme d'un prêt à taux zéro, la plateforme apporte un soutien financier aux porteurs de projet, en les aidant renforcer leurs fonds propres. Chaque entrepreneur financé bénéficie d'un suivi technique pendant trois ans avec la possibilité d'être parrainé par un chef d'entreprise expérimenté ou un cadre dirigeant.

En trois ans, l'association Initiative Rennes a accompagné 24 projets de création ou de reprise d'entreprise sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné pour un montant total de 226 500 € - hors secteur agricole et pêche.

► + infos : www.initiative-rennes.fr



Carte des projets accompagnés par Initiative Rennes depuis 20 ans sur le Val d'Ille-Aubigné

Le Codevia

Le Conseil de développement participe à la vie du territoire en donnant son avis sur les projets de la Communauté de communes mais aussi en participant à différents groupes de concertation tels que le réseau des conseils de développement bretons, le Pays de Rennes, la Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du syndicat des ordures ménagères Valcobreizh...

Le Conseil de développement répond aussi à des sollicitations

nationales comme celle du conseil national de l'alimentation pour la lutte contre la précarité alimentaire.

Vous avez des idées, des questions et des suggestions ? Le conseil de développement est là pour vous ! N'hésitez pas à nous contacter.

► **+ d'infos :**

conseil-developpement@valdilleaubigne.fr

02 99 55 53 36 ;

www.valdille-aubigne.fr/codevia



À vos agendas

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Services en ligne

Depuis l'ouverture du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné, à la mi-février 2022, vous avez accès au catalogue en ligne en suivant ce lien www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr.

À partir d'avril 2022, il deviendra un site Internet qui vous donnera accès à toutes les médiathèques et collections en quelques clics. Vous pourrez découvrir les nouveautés, faire vos listes de lectures, noter les documents, partager vos coups de cœur. Vous pourrez aussi trouver les animations proposées sur le territoire et vous inscrire à celles que vous souhaitez. Il y aura aussi des sélections, des articles proposés par les équipes des bibliothèques.

Ma Bibli est une application mobile qui vous permet à partir de votre smartphone ou tablette d'accéder à vos prêts, les prolonger, faire des réservations, naviguer sur le catalogue et plus encore.

Vous pouvez aussi vous inscrire à la lettre d'information du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné et recevoir ainsi l'actualité des médiathèques dans votre boîte mail.

Sans oublier toute l'actualité du réseau sur facebook : www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne

CAP BD 2022

A partir d'avril 2022, vous retrouverez les bandes dessinées, sélectionnées par vos bibliothécaires et offertes par le Val d'Ille-Aubigné, dans chaque bibliothèque et médiathèque.

D'avril à novembre, nous vous invitons à découvrir et lire, 12 nouveaux one-shot et à voter pour celui qui vous aura le plus plu dans la sélection Découverte et Expert.

Renseignements auprès d'Hélène Gruel, chargée de la lecture publique au Val d'Ille-Aubigné 02 99 69 86 89 ; helene.gruel@valdille-aubigne.fr

Un brin de lecture

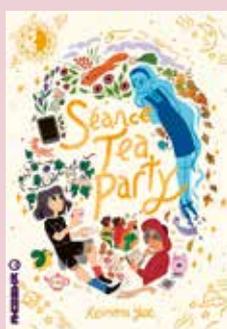
Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



Le livre extraordinaire des créatures fantastiques

V. Walerczuk, Little Urban, 2018

Dans ce livre extraordinaire, chaque créature fantastique est représentée sous la forme d'un dessin spectaculaire et des renseignements incroyables y sont associés. Curieux et passionnés ne pourront qu'être envoûtés.



Séance Tea Party

R. Yee, Kinaye, 2021

Ce roman graphique, avec ses dessins tout en rondeurs et colorés, raconte une histoire touchante et profonde. A partir d'une amitié entre deux jeunes filles, l'une vivante et l'autre fantôme, l'auteure aborde le temps qui passe, le goût de la vie, de la recherche de qui nous sommes, de la peur de grandir.



Ne t'arrête pas de courir

M. Palain, L'iconoclaste, 2021

Une histoire vraie, une rencontre au parloir entre un journaliste et un athlète de haut niveau, qui raconte une énigme humaine. Toumany Coulibaly est fascinant. L'auteur le livre nature et enquête sur cette double vie de champion le jour et de voyou la nuit.

UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

1970-1980 : séquence nostalgie

Carnaval, vélos fleuris, grillade de châtaignes et bonhomme de neige à La Mézière

En feuilletant les albums de famille des années 1970-1980, des clichés ont immortalisé dans chaque foyer un défilé pour les Gras, le carnaval dans les rues de la bourgade, une fête d'école avec son traditionnel défilé de vélos fleuris, une grillade de châtaignes en compagnie des aînés du club des retraités local ou encore l'immanquable bonhomme de neige avec deux boules de charbon - destinées au chauffage de la classe en guise d'yeux et la sempiternelle carotte pour le nez... Que de souvenirs !



Dans les années 1980, un défilé de vélos fleuris

Une fête par saison : au printemps, les Gras ; en été, la fête d'école ; à l'automne, la grillade de châtaignes et l'hiver ; le bonhomme de neige. Cette rétrospective en quatre images de La Mézière vous donnera peut-être envie d'aller fureter dans vos albums ou vos boîtes à chaussures pleines de photos pour vous remémorer de bons moments, hélas révolus pour la plupart en ce XXI^e siècle.

Guy Castel et Lionel Henry,
association Bas Champ



Pour le Carnaval, les instituteurs se déguisent :
Christine Hainry, Annette Pestel, Dominique Bouétel,



Vous possédez une carte postale ancienne de votre commune ? Prenez une photo aujourd'hui et envoyez vos commentaires à communication@valdille-aubigne.fr, nous les diffuserons dans les pages du magazine.

